

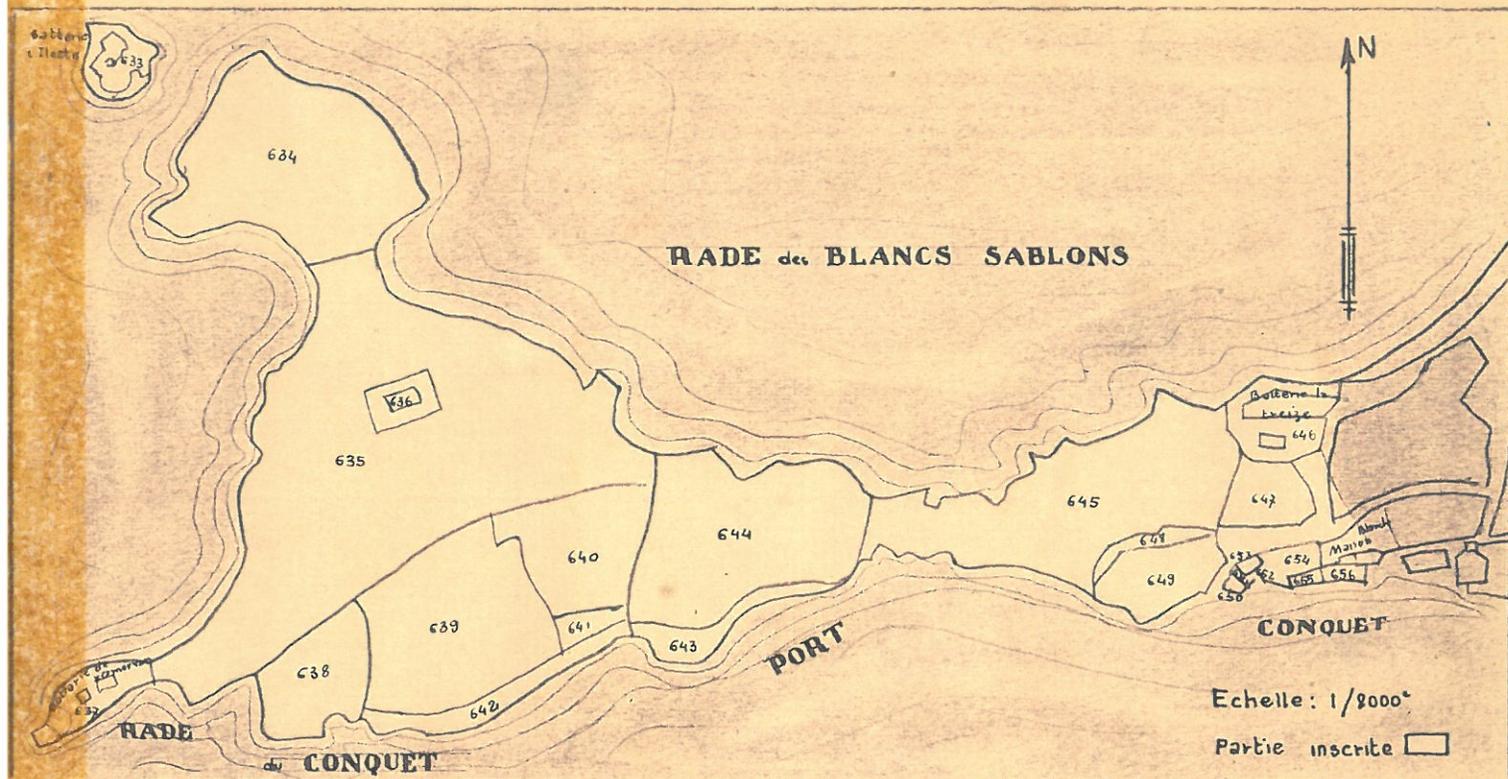
## SITES

## POINTE de KERMORVAN

COMMUNE : Ploumoguer

CANTON : 5<sup>e</sup> RenanARRONDIS<sup>s</sup> : Brest
 CARTE  
 MICHELIN  
 N° 58  
 PLI 3

INSCRIPTION



## ARRETE DU 22 JUILLET 1931

La pointe de Kermorvan, en la commune de  
 PLOUMOGUER, inscrite au cadastre sous les n°633  
 à 656 inclus de la section H de TREBEUST (Finis-  
 -tère) est inscrite sur l'inventaire des sites  
 dont la conservation présente un intérêt général.

signé: A. PETSCHE

Pour copie conforme,  
 Le Chef du bureau des  
 Monuments historiques  
 et des sites :